

## COMITE TECHNIQUE LOCAL DU 26 MARS 2015

Monsieur le président,

La **politique d'austérité** fait des ravages sur le plan social tout en demeurant totalement inefficace sur le plan économique.

**Les salariés** du privé comme du public **paient l'addition** des cadeaux fiscaux et des allègements de cotisations sociales accordés aux entreprises.

Cette politique constitue un grave danger pour la cohésion sociale et à terme pour la démocratie.

La **DGFIP**, exemplaire comme toujours, fournit son contingent de **suppressions d'emplois** et de **réductions budgétaires** afin de financer les 50 milliards de réductions programmées de la dépense publique. Pour les personnels, dont **les traitements sont gelés depuis bientôt 5 ans**, cela se traduit par une **dégradation accrue** de leurs conditions de travail.

Dans le même temps, la Direction Générale avance masquée sur les conséquences pour les services de la **réforme territoriale** et se prépare, sans le dire, à un **démantèlement du réseau**.

Son cynisme n'a pas de limite à tel point qu'elle vient de proposer aux Ministres de **transformer la prime d'intéressement collectif en une sorte de « prime à la casse »** des services qui ne serait accordée qu'aux structures mettant en oeuvre des réformes.

Le mot réforme, au fil des années a perdu tout son sens et symbolise pour les fonctionnaires de l'État, un **repli sans fin et à terme l'abandon de certaines missions**.

**Le 9 avril, nous serons tous en grève pour exiger :**

- **l'arrêt de cette politique d'austérité économiquement inefficace et suicidaire socialement,**
- **l'arrêt des suppressions d'emplois**
- **l'augmentation immédiate de la valeur du point d'indice,**
- **un régime indemnitaire plus juste,**
- **l'arrêt du démantèlement de nos services,**
- **des moyens à la hauteur des enjeux.**

Revenons à l'ordre du jour de ce Comité Technique Local, illustration par l'exemple de ce que venons de dénoncer. Il aborde aujourd'hui un point très sensible pour le département : Le budget. Les années se suivent et, malheureusement, se ressemblent sur les annonces budgétaires. 2015 ne fera pas exception à la règle.

Après l'annonce, en début d'année, de nouvelles suppressions d'emplois, le maître mot de ce comité technique sera à nouveau "réduction", avec une nouvelle réduction des crédits de fonctionnement de 186 350 € soit une diminution de près de 7%.

Les représentants **F.O.-DGFIP** dénoncent fermement toutes ces baisses quand les agents subissent déjà au quotidien :

- l'augmentation de leur charge de travail,
- l'augmentation du stress,
- l'augmentation du mal-être,
- l'absence de vision sur l'avenir de leurs missions

L'exercice que vous nous proposez aujourd'hui est de participer à une discussion où tout est "cadre" par des décisions strictement politiques. Une fois de plus, vous nous demandez d'accepter sans mot dire une nouvelle pénurie, puisque de toute façon ce point ne nous est présenté que pour information !

Les agents du département se retrouvent encore et toujours obligés de faire "plus" avec "moins d'effectifs et moins de moyens" !

Cette austérité budgétaire porte une nouvelle atteinte au devenir des missions de service public dans notre département ! !

Soyons réalistes, les économies demandées par la direction générale sont impossibles à tenir..... Et s'il n'y a pas de moyens humains et matériels, il n'y aura aucune solution au mal-être des personnels. Dans ces conditions, le Tableau de Bord de Veille Sociale n'est qu'un parapluie ouvert par la direction générale pour se couvrir des conséquences désastreuses de ses choix irresponsables, un emplâtre sur une jambe de bois ! !

Autre point à l'ordre du jour, la mise en place du nouveau dispositif unifié de gestion des équipes départementales de renfort (EDR).

**F.O.-DGFIP** ne comprend pas pourquoi certaines garanties, pourtant actées en 2011 avec Philippe Rambal, ont aujourd'hui disparu du dispositif fusionné de la nouvelle EDR. En effet, il avait été arrêté qu'un agent souhaitant mettre fin à ses fonctions au sein de l'équipe (pour des raisons familiales, de santé, personnelles) bénéficierait d'une priorité absolue pour revenir de droit sur la résidence qui était la sienne avant l'EDR, y compris en surnombre.

Pour **F.O.-DGFIP**, il est inadmissible de revenir sur cette disposition favorable à l'agent. Pour **F.O.-DGFIP** Aisne, il est temps désormais de réfléchir à une possibilité de sortie de l'Équipe De Renfort offrant une **garantie de retour sur la RAN d'affectation**.

Cela évitera les risques d'éloignement du domicile (sinon à quoi bon quitter l'équipe ?), et cela favorisera un renouvellement opportun des membres de l'EDR : le collègue renfort obtiendrait sa sédentarisation, tandis qu'un candidat du vivier pourrait intégrer opportunément l'équipe.

En l'état, **F.O.** craint fort que les équipiers ne s'auto-censurent et n'osent pas demander un poste fixe pour se retrouver ALD Aisne (leur seule garantie actuellement).

*Les élus **F.O.-DGFIP** : Sandra VITEL – David WLODARCZYK*